

# Les Infos de Base

Mercredi 15 février 2012  
volume 15, numéro 7  
ISSN 1492-0670



## État de la publication

### Dans ce numéro

- 1** État de la publication  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 7 du 15 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 7 du 15 février 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 6 du 11 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 1 du 4 janvier 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 3 du 21 janvier 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 16 janvier 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 3 du 1<sup>er</sup> février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 3 du 1<sup>er</sup> février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012 et contient maintenant quelque 8 112 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur les bureaux de la publicité des droits*, L.R.Q., c. **B-9**, ann. II.

*Avis d'indexation du Tarif des droits relatifs au registre des droits personnels et réels mobiliers*, Avis, (2012) 144 *G.O.* 1, 238.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement relatif aux honoraires exigibles des usagers du service de décisions anticipées et de consultations écrites de la Direction générale de la législation, des enquêtes et du registraire des entreprises de l'Agence du revenu du Québec*, [R.R.Q., c. **A-6.01**, r. 3], aa. 2, 3.

*Avis d'indexation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 239.

*Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe*, [R.R.Q., c. **A-6.001**, r. 0.1], aa. 4, 6-8, 11, 14-20, 23, 24.

*Avis d'indexation*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 234.

*Règlement sur les formules et les relevés d'honoraires relatifs à la Loi sur l'assurance maladie*, [R.R.Q., c. **A-29**, r. 7], aa. 8.1, 8.3, 8.4.

*Règlement modifiant le Règlement sur les formules et les relevés d'honoraires relatifs à la Loi sur l'assurance maladie*, D. 78-2012 du 08-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 814, aa. 1-3.

*Règlement sur les frais de remorquage et de garde des véhicules routiers saisis*, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 0.1.7], aa. 1, 3.

*Avis d'indexation*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 233.

*Règlement sur les frais exigibles en vertu du Code de la sécurité routière et sur la remise des objets confisqués*, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 1.001], aa. 4, 4.0.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les frais exigibles en vertu du Code de la sécurité routière et sur la remise des objets confisqués*, D. 82-2012 du 08-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 815, aa. 1, 2.

*Tarif des frais judiciaires applicables au recouvrement des petites créances*, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 9.02], aa. 2-7.

*Avis d'indexation*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 233.

*Règlement sur le fonds d'indemnisation de la Chambre des notaires du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, D. 59-2012 du 01-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 809],

nouveau.

*Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des notaires*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 15-11-10, (2012) 144 G.O. 2, 816], nouveau.

*Règlement sur la tenue des dossiers et des études des notaires*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 15-11-10, (2012) 144 G.O. 2, 821], nouveau.

*Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 78], aa. 1, 3, 4, 7, 19, 25.1, 25.3, 25.4, 27, 29.

*Règlement modifiant le Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche*, D. 64-2012 du 01-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 812, aa. 1-9.

*Tarif des sommes exigibles pour l'exécution de certaines fonctions du Registraire du Québec*, [R.R.Q., c. **M-19**, r. 2], a. 1.

*Avis d'indexation du Tarif des sommes exigibles pour l'exécution de certaines fonctions du Registraire du Québec*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 237.

*Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 233], a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 9824 du 30-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 829, a. 1.

*Code de déontologie des notaires*, [R.R.Q., c. **N-3**, r. 2], a. 26.

*Règlement modifiant le Code de déontologie des notaires*, D. 58-2012 du 01-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 808, a. 1.

*Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des notaires*, [R.R.Q., c. N-3, r. 5], remplacé.

*Règlement sur le fonds d'indemnisation de la Chambre des notaires du Québec*, D. 59-2012 du 01-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 809, a. 22.

*Règlement sur la tenue des dossiers et des études des notaires*, [R.R.Q., c. N-3, r. 16], remplacé.

*Règlement sur la tenue des dossiers et des études des notaires*, Décision du 15-11-10, (2012) 144 G.O. 2, 821, a. 34.

*Règlement sur la contrepartie exigible des offices municipaux d'habitation et des autres organismes sans but lucratif pour l'utilisation des immeubles de la Société d'habitation du Québec*, [R.R.Q., c. **S-8**, r. 5], titre, a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la contrepartie exigible des offices municipaux d'habitation et des autres organismes sans but lucratif pour l'utilisation des immeubles de la Société d'habitation du Québec*, D. 43-2012 du 01-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 807, aa. 1, 2.

*Tarif des honoraires pour la prise et la transcription des dépositions des témoins*, [R.R.Q., c. **S-33**, r. 1], a. 10.

*Avis d'indexation*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 235.

*Règlement d'application de la Loi concernant la taxe sur les carburants*, [R.R.Q., c. **T-1**, r. 1], a. 50.0.7R1.

*Avis d'indexation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 239.

*Tarifs exigibles en vertu de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme pour l'année 2012*, [R.R.Q., c. **T-11.011**, r. 4], aa. 1, 3-5.

*Avis d'indexation du Tarif des droits relatifs au registre des lobbyistes*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 237.

*Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 33], a. 2.4.

*Erratum*, (2012) 144 G.O. 2, 839.

*Tarif en matière criminelle*, [C.Cr., r. 1], a. 1.

*Avis d'indexation*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 236.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Régime de pensions du Canada*, L.R.C. 1985, ch. **C-8**, aa. 2, 8, 9, 21.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 172-175.

*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, L.R.C. 1985, ch. **F-8**, aa. 8.4,

8.7.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 187, 188.

*Loi sur les juges*, L.R.C. 1985, ch. **J-1**, a. 22.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 170.

*Loi sur le ministère des Anciens Combattants*, L.R.C. 1985, ch. **V-1**, aa. 1.1, 5.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 179, 180.

*Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. **1985 (5<sup>e</sup> suppl.)**, **ch. 1**, aa. 18, 34.2, 34.3, 38.1, 40, 43.1, 48.1, 53, 54, 56, 60, 60.02, 66, 66.1, 66.2, 74.1, 74.5, 81, 89, 96, 110.1, 112, 118, 118.031, 118.06, 118.1, 118.2, 118.3, 118.5, 118.6, 118.61, 118.8, 118.81, 118.92, 118.94, 120.4, 122.5, 122.61, 122.62, 127, 127.531, 128, 128.1, 138, 146, 146.01, 146.02, 146.1, 146.3, 149, intertitre précédant l'article 149.1, 149.1, 168, 172, 180, 180.01, titre de la partie V, 188, 188.1, 188.2, 189, 204.9, titre de la partie XI.01, 207.01, 207.04, 207.05, 207.06, 207.1, 211.6, 230, 241, 248, 249.1, 250, 259.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 2-75.

*Loi sur les régimes de retraite particuliers*, L.C. **1992**, **ch. 46**, **ann. I**, a. 15.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 183.

*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, L.C. **1992**, **ch. 48**, **annexe**, a. 3.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 150.

*Loi sur la sécurité automobile*, L.C. **1993**, **ch. 16**, aa. 7, 17.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 185, 186.

*Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, L.C. **1994**, **ch. 28**, a. 17.1.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 156.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996**, **ch. 23**, a. 96.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 160.

*Tarif des douanes*, L.C. **1997**, **ch. 36**, aa. 5, 13, 14, 15, 24, 27, 31, 34, 38, 42, 47, 49, 49.3, 54, 57, 59.1, 63, 72-77, 79, 80, 94, 99, 113, 133, 137-139, 141, 142, annexe.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 111-144, 146.

*Loi canadienne sur l'épargne-études*, L.C. **2004**, **ch. 26**, a. 5.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 148.

*Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, L.C. **2005**, **ch. 34**, a. 27.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 189.

*Loi sur le Programme de protection des salariés*, L.C. **2005**, **ch. 47**, **art. 1**, a. 2.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 163.

*Loi sur les conflits d'intérêts*, L.C. **2006**, **ch. 9**, **art. 2**, a. 15.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 168.

*Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*, L.C. **2006**, **ch. 13**, aa. 12, 12.2, 14, 17, 40, 41.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 104-109.

*Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières*, L.C. **2009**, **ch. 2**, **art. 297**, a. 14.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 162.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. **1985 (5<sup>e</sup> suppl.)**, **ch. 1**.

*Règlement de l'impôt sur le revenu*, C.R.C., ch. 945, aa. 214, 215, 216, 1104, intertitre précédant l'article 3500, 3500, 3501.1, 3503, 4900, 5000, 5001, 5503, 5800, 7300, 7800, 8300, 8303, 8304, 8500, 8501, 8502, 8503, 8517, intertitre précédant l'article 9400, 9400, 9401, ann. II.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, aa. 76-101.

*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, L.C. **1992**, **ch. 48**, **annexe**.

*Règlement sur les allocations spéciales pour enfants*, DORS/93-12, a. 9.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 151.

*Loi canadienne sur l'épargne-études*, L.C. **2004**, **ch. 26**.

*Règlement sur l'épargne-études*, DORS/2005-151, a. 16.

*Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada*, L.C. 2011, ch. 24, a. 102.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.